

Liminaire de l'intersyndicale "Douanes"

Extrait de la motion :

« La situation en douane s'est très nettement dégradée ces dernières semaines. De nombreuses inquiétudes sont portées par nos collègues.(...) Mais les messages contradictoires ainsi que le pari assez irresponsable du « pourrissement » du mouvement, nous conduisent à constater avec regret qu'il n'existe pas de réelle volonté de négocier (...).

Compte-tenu de la situation rappelée ci-dessus, les élus au CHS-CT 44 réunis ce jour, n'évoqueront aucun des sujets se rapportant aux douanes et repris à l'ordre du jour de cette séance. »



Après lecture de la motion, les douaniers présents au CHSCT ont quitté la séance. Le Président a souhaité évoquer les sujets Douanes (DUERP notamment) malgré l'orientation de la liminaire et s'est heurté au refus des représentants des Personnels.

Fermeture du cabinet médical Cambronne (DGFiP)

FO interroge le Président sur l'engagement qu'il avait pris le 4 février 2019 retranscrit comme suite dans le PV :

« Le président prendra contact avec le Secrétariat Général et en rendra compte lors d'une prochaine réunion. »

Le Président nous répond ne pas l'avoir fait faute d'arguments.

FO s'étonne de la méthodologie, les syndicats étant dans l'attente du retour de cette intervention.

Du coup, il va respecter son propos et le faire. A suivre donc.



Projet de réorganisation du pôle multi-canal au BMRU (SRE)

Ce projet est né du constat des difficultés rencontrées par l'accueil de 1^{er} niveau suite notamment à la mise en place de l'ENSAP. Le SRE répond aux fonctionnaires se posant des questions sur leur future retraite et également aux retraités. Depuis lors, le SRE fait appel à des vacataires pour faire face aux pics d'activités.

Ex : entre 2017 et 2018 : +119 % de courriels et +28 % de téléphone.

Le dispositif doit prendre effet en juin 2019. Le sujet sera revu au CTL du SRE le 1^{er} mai 2019.

Un calendrier étriqué donc !... ne respectant pas l'obligation faites aux directions de présenter au CHSCT, les projets de restructurations impliquant un grand nombre d'agents **le plus en amont possible.**



Le fonctionnement du nouveau pôle :

Conseil Retraite	x1 unité à Nantes x1 unité à Gérande
Courrier :	x1 cellule suivi courrier BMRU x1 service de courrier central pour tout le service

3 typologies sont proposées aux actuels agents qui ont dû classer leurs choix. Ceux qui y seront désormais affectés le seront sur la n°2.

Les 3 typologies

Type	📞	✉ / @	% agents
1	80%	20%	20 à 30
2	50%	50%	40 à 60
3	20%	80%	20 à 30

FO a vivement contesté l'appellation « 50/50 » sachant que la répartition temporelle entre les missions « téléphonie /courrier-courriel » pourrait aller jusqu'à 80/20 ou 20/80 (une note devrait sortir sous peu).

Il s'agit donc d'une typologie « fourre-tout » qui ne tient pas compte de l'appétence des agents !



Une variable d'ajustement qui risque de ne pas convenir à nombre d'entre eux.

Si quelques questions ont trouvé des réponses (1^{er} choix de typologie accordé à tous par ex.) d'autres restent en suspens (compensation d'une demi-journée d'autorisation d'absences, versement d'ACF, ...).

FO a demandé le report de cette nouvelle organisation et s'est heurté à la certitude de la direction du SRE qui est convaincu que « cette organisation répond à la problématique ».

A FO, nous le souhaitons vivement pour le bien-être au travail des agents concernés. Et espérons ne pas avoir à revenir d'ici quelque temps parce que cette certitude aurait été bien trop optimiste.



Les actions du CHSCT 44

1- information sur le rôle du CHSCT

Ce GT ayant constaté qu'il existe suffisamment de documentation à destination des agents, a été dissous. En ce qui nous concerne nous en doutons fortement ...

RAPPEL : vous pouvez exprimer vos demandes relatives à des soucis concernant la sécurité, l'hygiène et les conditions de travail par registre CHSCT (à disposition sur chacun des intranets directionnels).

Par ailleurs, en cas d'agression externes ou interne, il existe une fiche de signalement.

Penser à nous en envoyer une copie.

2- violence sexiste et sexuelle

Des formations vont être proposées à Nantes et St-Nazaire, selon les publics (agents, RH, préventeurs et représentants du CHSCT).



3-Handicap

La conférence-débat « Barrez la différence » qui avait été très appréciée en 2018 est de nouveau proposée aux agents :

- 27 mai ; INSEE
- 28 mai : Cambronne
- St-Nazaire : probablement en juin



4- discrimination homophobe

Reconduction du dispositif 2018.

Pour toutes ces propositions financées par le CHSCT, n'oubliez pas de nous faire part de votre ressenti si vous y assistez ... ce à quoi nous vous invitons vivement !



Situation budgétaire du CHSCT

DSFIPE : 476,70 € (Achat d'une desserte à fond élévateur pour le service de la Comptabilité régies.

DRFiP44 : 9742,00 € (remplacement des néons existants par des pavés leds se rapprochant de la lumière naturelle graduable, sur perches afin d'éviter les nuisances des goulottes (lors de l'installation du Pôle de Consignations à Audubon).

FO, au regard du coût et compte tenu de la courte durée de présence de ce service (2 ans environ) a interrogé la DRFiP44 : les leds seront récupérés avant l'évacuation du bâtiment Audubon.



Budget au 30 avril 2019	
Budget 2019 (95%)	368 474,00 €
Report (Dépenses précédentes)	-42 625,46 €
CHSCT 30/04	-10 218,70 €
Prescrip. médicales	-42 113,63 €
Formations	-24 947,00 €
Solde	248 569,21

Les référentes **FO** en CHSCT44

Chrystelle TONNELIER
(DRFiP44)
Anne-Françoise LOREAU
(DRFiP44)
Patricia DAVID
(INSEE)
Julie BILLY (SRE)

Intervention de **FO** Finances au CHS ministériel



Si début 2019, le maintien des crédits des CHSCT a bien été évoqué, la réalité est toute autre : 5% d'entre eux sont gelés. Pour **FO Finances** la situation au sein des Directions exige non seulement le maintien mais l'augmentation de ces crédits !

D'autre part, face aux mesures de destructions de leurs emplois et de leurs missions les agents attendent mieux de leurs Directions que des projets de végétalisation et des coques de micro-siestes dont le coût, lui, ne semble poser aucun problème !!

Le bilan de fonctionnement des CHSCT fait état d'une augmentation du nombre de réunions, notamment sur les projets importants. Pour **FO**, ce constat illustre bien l'importance de ces instances et la nécessité de tout faire pour les pérenniser et améliorer leur fonctionnement à commencer par le CHSCT-M lui-même (envoi tardifs des documents; retard concernant les PV...)

Au moment où un 2nd rapport sur la santé au travail au sein des trois Fonction Publique, doit être rendu le 31 mai prochain et que des discussions interprofessionnelles sur la santé au travail s'ouvrent, **FO** interviendra à tous les niveaux pour une Santé au travail de qualité, dotée de véritables moyens pour tous les salariés et tous les fonctionnaires.

Face à ces multiples rapports et projets, **FO** tient à réitérer son attachement aux réseaux d'acteurs de prévention ministériels véritable acquis à préserver et à améliorer : Inspecteurs Santé Sécurité au Travail, Secrétaires Animateurs, Médecins de Prévention, Assistants Régionaux à la Médecine de Prévention, Infirmières, Ergonomes.

FO rappelle son opposition à toute mutualisation des Médecins de Prévention entre les trois versants de la Fonction Publique.

Les agents attendent des preuves de considération de leur travail ce qui passe pour **FO** par l'arrêt des suppressions d'emplois, l'arrêt de fermetures des services économiques et financiers, une réelle reconnaissance de leurs conditions de travail et une amélioration de leur pouvoir d'achat.